



Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

© Crédit photo Laurent Echard.

Le Mot du Maire

La parution de ce bulletin intervient à un moment où l'inflation générale se situe aux alentours de 6% et où, dans ce contexte, le prix des énergies flambe. Le coût du gaz et du fioul, en constante augmentation, pèse sur les finances de la commune. Le prix du kilowatt d'électricité est passé de 20 à 24 centimes depuis le 1^{er} janvier dernier et notre fournisseur nous annonce des augmentations sans précédent en 2023.

Face à cette situation nous nous devons réagir pour limiter autant que faire se peut les impacts de ces augmentations. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà pris un certain nombre de décisions qui permettront tout à la fois de maîtriser nos coûts et de préserver le bien vivre de la commune. Ces mesures devraient de plus avoir un impact écologique favorable.

Je vous informe donc :

- Qu'à partir de la mi-novembre ou, en fonction de l'emploi du temps de notre électricien, quelques jours après son intervention, les lumières municipales seront éteintes de 23h à 6h. ce simple geste permettra de diminuer le nombre de kilowatts consommé de 60 à 70%.
- Les ampoules actuelles seront remplacées par des LED ce qui permettra de diminuer, là encore, le nombre de kilowatts consommé de l'ordre de 70%.
- Des portes et fenêtres seront remplacées dans les logements jouxtant la salle des fêtes
- Dès 2023 des travaux vont être engagés pour isoler la mairie, travaux qui se poursuivront en 2024.
- L'étude pour la mise en place d'une chaufferie sera mise en place en 2023.

Enfin, je vous invite à vous grouper pour effectuer vos achats de fioul ou de gaz, ce qui vous permettra d'économiser quelques centimes par litre mais surtout quelques centaines d'euros par cuve remplie.

L'équipe municipale et moi-même nous tenons à votre disposition.

Marc Ferrand



Suivez l'actualité
de la **commune**

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ



Un point sur l'école ...

Effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de l'école :

La rentrée 2022 s'est déroulée le Jeudi 1er septembre. À ce jour, l'école compte 35 élèves soit 3 moins que l'année scolaire précédente. Les élèves sont répartis de la manière suivante :

	Maternelle	CP et CE1	CE2 à CM2
Nombre d'élèves	15 élèves	7 élèves	13 élèves

Quatre employés communaux concourent au bon fonctionnement de notre école :

- Pierrette Andranirina : Cantinière/surveillance de la garderie le matin
- Laurence Chatard : fonction d'ATSEM/garderie du soir
- Nicole Mignon : surveillance des enfants et de la cantine durant la pause méridienne.
- Joëlle Picout : assure la propreté et l'hygiène des locaux.

Travaux

L'équipe municipale actuelle poursuit la réfection de la voirie communale. Cette année 29 119,60€ TTC ont été consacrés à la rénovation de nos routes. Une demande de subvention DETR a été faite afin de bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 40% des travaux effectués soit environ 11 647,60€.

Certains travaux ont déjà été effectués par l'entreprise choisie quand d'autres seront menés dans les semaines à venir.

La loi du 11 février 2005 oblige les établissements recevant du public de permettre l'accès aux personnes en situation de handicap. Le conseil municipal a donc voté en juin 2021 une mise en conformité des WC publics pour la somme de 14 255,90€ TTC. Ces travaux ont été financés : d'une part par de l'autofinancement (8 553,60€ HT soit 60% du coût global) et d'autre part par les subventions étatiques (5 702,30€ TTC soit 40% du coût global). D'autres travaux suivront dans les années futures afin de respecter ces obligations législatives.

Collecte des Epaves



Pour rappel, la collecte 2022 des épaves de voitures et autres engins agricoles volumineux en ferraille, se déroule sur octobre & novembre. Vous pouvez télécharger la réglementation et le formulaire sur le site de la commune : www.montboucher23.fr ou en mairie.

Cimetière

A l'approche de la Toussaint, la commune fait son possible pour entretenir au mieux le cimetière. Cependant des contraintes environnementales et réglementaires ajoutées à des problèmes de personnel, compliquent la tâche et la commune s'en excuse.

A l'avenir il est prévu de faire un engazonnement.

Pour rappel, l'entretien des tombes à l'intérieur des concessions reste à la charge des propriétaires et un composteur est en place à l'entrée du cimetière.

Evènements

FETE DE L'ETE

Le 02 juillet était organisé la grande fête de l'été avec vide-grenier et participation de l'Harmonie municipale de Bourganeuf : orchestre des enfants et orchestre adultes, spectacle des enfants de l'école et en soirée barbecue et bal des années 80.



© Crédit photo Georges Tricard.



Le 19 août, une quinzaine de courageux ont bravé les intempéries pour participer à La Randonnée à la Lune organisée sur la commune par l'office du tourisme Creuse Sud-Ouest.

« Il a beaucoup plu AVANT mais il y avait dans l'organisation beaucoup de plaisir à partager qui s'est vraiment ressenti. Nous avons profité d'un très beau moment, d'étoiles, de paysages brumeux, d'une super ambiance. Merci encore à Marthe et aux élus de Montboucher pour la préparation et l'accueil très agréable » - Nathalie Manaud, chargée de communication OT Creuse Sud-Ouest.



L'association MLC et la section gym ont organisé cette manifestation, avec des représentants de la Ligue contre le cancer du département. Environ 80 personnes ont participé aux 2 marches proposées : 3,5 km et 9,5km, au buffet organisé après la marche et à la danse proposée par les adhérents à la section gym.



© Crédit photo Georges Tricard.

ET N'OUBLIEZ PAS LE TÉLÉTHON LE WEEK-END DU 03 & 04 DÉCEMBRE

Colis des anciens

Destiné aux personnes de 66 ans et plus et à leur conjoint(e), même plus jeune, il s'agit d'un événement gratuit sur inscription.

Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter **le Samedi 10 décembre 2022, à partir de 10h30** à un moment convivial. Cette matinée permettra aux bénéficiaires du colis de se rencontrer, d'échanger autour d'un pot. A l'issue de ce moment, les élus vous remettront votre colis.

Nous vous invitons à confirmer votre présence avant le Vendredi 2 décembre en contactant le secrétariat de mairie au 05.55.64.12.87 ou par mail montboucher@orange.fr.

Pour celles et ceux ne souhaitant pas participer à ce moment convivial ou ne pouvant pas se déplacer. Le colis vous sera remis directement par les élus à votre domicile.

Nouveau Tracteur

A la suite de nombreuses réparations effectuées sur le précédent tracteur l'année passée et en ce début d'année. Les élus municipaux ont fait le choix d'acquérir un nouveau tracteur de la marque Massey Ferguson spécialement conçu pour les besoins des collectivités territoriales. Ce tracteur neuf a été acheté pour la somme de 98 000€ TTC, achat financé par la reprise du précédent tracteur, la contraction d'un emprunt et de l'autofinancement.

Commission d'adressage

Après plusieurs réunions et la consultation des habitants sur les noms potentiels à donner aux voies et routes, la commission adressage continue son travail, village par village, et devrait pouvoir soumettre son projet au conseil municipal dans les mois prochains.

La prochaine réunion est prévue le 03 novembre.

[Zoom Arrière](#)

Permanences Mairie

Une permanence à la mairie est assurée les 1^o et 3^o samedi du mois par le maire ou ses adjoints de 10h à 11h45.

Dates	Elus présents
15 octobre	Laurence LANDREVIE
05 novembre	Goulven DUBOEUF
19 novembre	Marc FERRAND
03 décembre	Laurent ECHARD
17 décembre	Laurence LANDREVIE

Une urgence ? Un problème ?
Appeler la Mairie au **05.55.64.12.87** ou envoyer un mail à montboucher@orange.fr
www.montboucher23.fr

Directeur de Publication : Marc Ferrand
Rédacteurs : G.Duboeuf, L.Echard